

Par

Marc-André Dufour

2^e cycle, Histoire, Université du Québec à Montréal

Au lendemain de la guerre de 14-18, le rapport de forces en Europe est chambardé. La France est certes sortie victorieuse du conflit, mais à quel prix : les millions de morts, mutilés et blessés rappellent l'ampleur des combats, tout comme les paysages dévastés aux allures surréalistes. La reconstruction, fastidieuse et coûteuse, et le paiement des dettes de guerre pèsent lourd sur le budget français. De son côté, l'Allemagne vaincue perd des parties de son territoire (Alsace-Lorraine, Eupen et Malmédy, Schleswig du Nord, Memel, Sudètes, Posnanie et Haute-Silésie), voit la Rhénanie être occupée en trois zones distinctes dont l'évacuation s'échelonna jusqu'en 1935 et est condamnée à payer des réparations par le Traité de Versailles. Par contre, son potentiel économique et industriel est demeuré intact pendant la guerre, en l'absence de combats sur son territoire.

De 1920 à 1924, la France tente de faire appliquer intégralement le Traité et de profiter du rapport de forces, qui lui est temporairement favorable, pour mettre en place les bases de sa sécurité face à l'Allemagne. À l'opposé, celle-ci essaie de se soustraire à ses obligations, ce qui pousse les puissances alliées à occuper les villes de Düsseldorf, Duisbourg et Ruhrort en 1921 et la région de la Ruhr à partir de 1923. Or, en 1924, le plan Dawes établit les modalités de paiement des réparations et la conférence de Londres, à laquelle participe l'Allemagne, prépare l'application de ce plan et annonce l'évacuation prochaine de la Ruhr. Ce faisant, le climat politique européen s'adoucit et des négociations sur un projet de pacte de sécurité vont mener aux accords de Locarno d'octobre 1925. La France, l'Allemagne et la Belgique y reconnaissent leur frontière commune et s'engagent à ne pas la modifier par la force. Ces accords entreront en vigueur lorsque l'Allemagne adhèrera à la SDN en septembre 1926.

Dans l'historiographie, deux périodes ont vu un essor des études sur l'entre-deux-guerres : les années 1970, en raison de l'ouverture des archives européennes et américaines, et les années 1990 et 2000, en raison de la chute de l'URSS et de l'ouverture de ses archives. Les travaux sur la période de Locarno suivent généralement deux tendances lourdes. D'une part, les historiens des années 70, comme Sally Marks, considèrent qu'il s'agit d'une « ère d'illusions »^[1], où les bases de la paix n'étaient pas assez solides pour durer. Jean-Baptiste Duroselle qualifie de mirage et de tendance à la pactomanie ce que certains appellent « l'esprit de Locarno »^[2]. Enfin, Jon Jacobson y voit un conflit entre des politiques nationales opposées, qui

n'ont pas donné suite aux espoirs nés à Locarno[3]. À l'opposé, les historiens des années 90 croient qu'une détente européenne était possible. Zara Steiner parle des années 1925-1929 comme d'un âge d'espoir et d'une fenêtre d'opportunités sur le point de se fermer[4]. Peter Krüger affirme qu'il y a une réelle possibilité de créer un ordre international nouveau dès 1924 en défendant une politique européenne pragmatique[5]. Finalement, Jacques Bariéty croit que l'arrivée au pouvoir de la gauche en France en 1924 et d'Aristide Briand au Quai d'Orsay en 1925 donne un espoir réel d'une paix négociée avec l'Allemagne[6].

Par rapport à Locarno, nous adoptons une position mitoyenne. Une détente franco-allemande s'enclenche bel et bien suite aux accords de Locarno, mais il s'agit d'une détente en deux temps, avec une césure claire en septembre 1926 : il ne faut pas sous-estimer les possibilités d'entente à partir de 1925 ni surestimer celles offertes après 1926. À partir du mémorandum allemand de février 1925 et du retour d'Aristide Briand au Quai d'Orsay en avril, on sent une volonté claire de conciliation des deux côtés : cette volonté se traduira lors des négociations multilatérales qui vont mener aux accords de Locarno, mis en application lorsque l'Allemagne arrive à Genève le 10 septembre 1926.

Une semaine plus tard, les ministres des Affaires étrangères Aristide Briand et Gustav Stresemann se rencontrent à Thoiry dans l'espoir d'arriver à un règlement global des litiges entre les deux pays. La transaction envisagée, basée sur une aide financière allemande en retour de concessions politiques françaises, est toutefois rapidement abandonnée par les Français en raison du relèvement financier d'octobre 1926, ce qui crée un fort ressentiment en Allemagne et freine le momentum qui alimentait la détente depuis un an et demi. Malgré tout, les relations franco-allemandes demeurent quand même bonnes, sans que les espoirs suscités par Locarno se concrétisent : la signature du pacte Briand-Kellog en août 1928, où une cinquantaine de nations renoncent à la guerre comme instrument de politique nationale, et les accords sur les réparations et l'évacuation de la Rhénanie constituent les derniers « succès » de la détente, qui prend fin brutalement avec la mort prématurée de Stresemann le 3 octobre 1929 et la crise économique qui frappe trois semaines plus tard. Pour appuyer notre argument d'une détente en deux temps, nous allons mettre en évidence les résultats de nos recherches effectuées aux archives des Ministères des Affaires étrangères de France et d'Allemagne, aux Archives Nationales de France et au Service Historique de la Défense, situé à Vincennes.

La première période de cette détente commence le 9 février 1925, quand l'ambassadeur allemand à Paris, Leopold von Hoesch, remet au ministre des Affaires étrangères et président du Conseil Édouard Herriot un mémorandum contenant un projet de pacte de sécurité. Celui-ci suggère que les puissances intéressées au Rhin, à savoir, l'Allemagne, la France, l'Italie et la

Grande-Bretagne, s'engagent solennellement à ne pas se faire la guerre. Dans le même ordre d'idées, l'Allemagne se déclare prête à reconnaître le statu quo territorial sur la frontière du Rhin, renonçant ainsi à l'Alsace-Lorraine[7]. D'où est venue l'idée d'un tel pacte pour le ministre Stresemann? Il s'agit de la reprise d'une proposition que le chancelier allemand Wilhelm Cuno avait faite à la France à l'automne 1922. Cette proposition avait toutefois été rejetée d'emblée par le président du Conseil Raymond Poincaré, qui s'apprêtait à lancer l'occupation de la Ruhr. L'année suivante, Stresemann, chancelier d'août à novembre 1923, avait lui aussi tenté de parler de sécurité avec Poincaré qui refusa à nouveau, affirmant que le règlement du problème des réparations était sa première préoccupation : une fois celui-ci réglé, on pourrait parler de sécurité[8].

Ainsi, parallèlement aux négociations sur le plan Dawes, l'idée d'un pacte de sécurité circule du côté français. Poincaré, puis son successeur Herriot, avancent l'idée d'un pacte de sécurité anglo-franco-belge auquel l'Allemagne pourrait éventuellement se joindre[9]. Par le biais de son ambassadeur à Paris, Stresemann est informé de cette idée et des dispositions favorables à l'Allemagne du nouveau gouvernement du Cartel des Gauches, élu à l'été 1924[10]. Stresemann sent toutefois que le pacte discuté en France a une pointe résolument dirigée contre l'Allemagne. Pour cette raison, et pour faire avancer la situation en Rhénanie dont l'évacuation de la première zone prévue en janvier 1925 est repoussée par les Alliés, il décide d'envoyer son projet de pacte de sécurité en février[11]. Il faut toutefois attendre le retour de Briand au Quai d'Orsay en avril 1925 pour que les négociations sur le pacte s'intensifient. Celui-ci affirme le 1^{er} juillet, à la Commission des Affaires étrangères :

« Quand je suis arrivé au gouvernement au mois d'avril, je l'ai examiné [le mémorandum allemand] de très près et je me suis dit : « il faut jouer la partie. Si l'Allemagne s'engage vis-à-vis des autres frontières, n'est-il pas possible de tout concilier? »[12]

Après des négociations entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne (et, dans une moindre mesure, la Belgique et l'Italie), leurs représentants sont convoqués en Suisse du 5 au 16 octobre 1925. De ces négociations naîtra le pacte de Locarno, qui reprend les grandes lignes du mémorandum de février : reconnaissance du statu quo sur le Rhin, garantie italo-britannique et de multiples traités d'arbitrage auxquels se joignent la Pologne et la Tchécoslovaquie[13]. Une fois le pacte signé, il ne manque que l'adhésion de l'Allemagne à la Société des Nations pour qu'il entre en vigueur.

La question de l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations a donné lieu à de nombreuses tractations de la part du gouvernement allemand : avec la France, la Grande-Bretagne, les autres pays membres du Conseil de la SDN et son secrétaire général, le britannique sir Eric Drummond. Le processus débute en septembre 1924 lorsque le Premier ministre travailliste Ramsay MacDonald et le président du Conseil Édouard Herriot proclament, devant l'Assemblée de la SDN, leur souhait de voir l'Allemagne rejoindre l'organisation et coopérer au règlement des problèmes européens[14]. Le 29 septembre, Stresemann envoie un mémorandum aux membres du Conseil de la SDN pour ouvrir la discussion en vue de l'arrivée éventuelle de l'Allemagne à Genève[15]. La position de l'Allemagne est la suivante : elle souhaite entrer à la SDN sur un pied d'égalité avec les autres pays membres, avoir un siège permanent au Conseil et que sa situation militaire et géographique soit prise en compte lorsque des sanctions militaires ou économiques seront mises de l'avant[16]. Tout au long de 1925, l'argument de la SDN joue un rôle prépondérant dans les négociations franco-allemandes : alors que la France exige l'entrée de l'Allemagne à la SDN comme préalable à un pacte de sécurité et à l'évacuation de la première zone rhénane, l'Allemagne demande l'évacuation rhénane comme condition de son entrée à Genève[17].

Malgré cette apparente contradiction dans les stratégies française et allemande, le pacte de sécurité signé à Locarno permet l'évacuation de la première zone d'occupation rhénane en janvier 1926 et l'Allemagne envoie sa demande d'admission à la SDN le 8 février 1926[18]. Le sujet est discuté en mars lors d'une session extraordinaire du Conseil, sans toutefois que la demande de l'Allemagne soit acceptée en raison du veto du Brésil : la création d'un siège permanent (pour l'Allemagne) pose le problème longtemps repoussé de l'élargissement du Conseil et l'admission de l'Allemagne est reportée à l'automne[19]. C'est finalement le 10 septembre 1926 que l'Allemagne est admise à la SDN de façon triomphale, et c'est à Aristide Briand que revient l'honneur d'accueillir la délégation allemande. Celui-ci s'exclame, dans une envolée oratoire dont lui seul a le secret :

« Comme les individus qui s'en vont régler leurs difficultés devant le magistrat, nous aussi, nous réglerons les nôtres par des procédés pacifiques. Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons! Place à la conciliation, à l'arbitrage, à la paix! »[20]

Profitant de leur présence à Genève, les ministres Briand et Stresemann se rencontrent en secret le 17 septembre à Thoiry, avec comme seul interprète Oswald Hesnard, sorte « d'agent de liaison » entre les deux ministres[21]. L'idée d'une telle rencontre circulait des deux côtés depuis la fin de 1925, mais Stresemann et Briand s'étaient mis d'accord pour attendre l'entrée de l'Allemagne à la SDN avant de procéder. Pour les ministres, il s'agit de trouver une solution

globale et définitive aux différents points de discorde qui subsistent entre les deux pays. La discussion tourne autour de concessions politiques françaises en retour d'une aide financière allemande. Il faut savoir qu'à cette époque, surtout depuis 1923, la situation du franc était très difficile alors que le mark allemand devait sa stabilité à l'arrivée massive de capitaux américains depuis la mise en place du plan Dawes. En échange de son aide financière à la France, l'Allemagne espère avoir des concessions sur quatre plans : retour immédiat du bassin de la Sarre (sous tutelle de la SDN depuis 1920), fin de la commission de contrôle militaire sur le désarmement allemand, évacuation totale de la Rhénanie avant le 30 septembre 1927 (au lieu de 1935) et restitution des cantons d'Eupen et Malmédy par la Belgique[22]. Ces entretiens n'ont pas un caractère officiel, mais les deux ministres sont prêts à présenter le projet à leur gouvernement respectif. Or, les résistances ne tardent pas à venir, particulièrement du côté français. Dans une note du Quai d'Orsay du 23 octobre 1926, on peut lire :

« M. Von Hoesch paraissait très ennuyé de la discordance qu'il y avait entre ce que nous savons de Thoiry et le rapport qu'en a tiré M. Stresemann. [...] Je crois que ce qui frappe surtout les Allemands [...] c'est que nous n'avons finalement pas besoin d'eux pour notre relèvement financier. »[23]

En effet, Raymond Poincaré, de retour comme président du Conseil et ministre des finances, réussit à stabiliser le franc sans l'aide de l'Allemagne. Le 23 novembre, Briand affirme devant la Commission des Affaires étrangères que si les Allemands veulent obtenir quelque chose, ils doivent agir en montrant de la bonne volonté et en remplissant leurs engagements. Rendu là, il sera possible de discuter[24]. Il a été démontré plus tard par les historiens Ferdinand Sieburg et Jacques Bariéty que les comptes-rendus français et allemand des entretiens de Thoiry différaient, les Français ayant fait des retouches sur le leur. Pourquoi? Pour minimiser l'importance des entretiens (une rencontre informelle après tout) et le rôle de Briand dans les pourparlers, étant donné l'importance des concessions politiques qui y étaient prévues[25]. À partir de ce moment, les relations franco-allemandes ont perdu leur dynamisme. Toutefois, dans un deuxième temps, la détente ne s'arrête pas pour autant.

Le 27 août 1928, Paris est le théâtre d'un événement dont l'importance symbolique n'est pas à négliger. En effet, des diplomates du monde entier se réunissent à Paris pour signer le pacte Briand-Kellog, en vertu duquel les nations s'engagent à renoncer à la guerre comme moyen d'action de politique nationale. À l'origine, l'idée de Briand était de signer un pacte avec les États-Unis pour obtenir une garantie de sécurité supplémentaire face à l'Allemagne, ce que les Américains refusent : d'un pacte bilatéral franco-américain, le projet de Briand est devenu multilatéral et a perdu son sens initial. Par contre, l'Allemagne étant un signataire du pacte,

Gustav Stresemann fait sa première visite à Paris et devient le premier chef d'état allemand reçu en France depuis Guillaume Ier et Bismarck lors de l'Exposition universelle de Paris en 1867[26]. À Paris, Stresemann est accueilli aux cris de « Vive la Paix » et « Vive Stresemann »[27]. Il a l'occasion de discuter avec Poincaré et Briand : ces conversations vont donner un nouvel élan à la détente et constituent la première étape qui va mener au plan Young et aux conférences de La Haye de 1929, qui vont régler la question des réparations et de l'évacuation de la Rhénanie. Malheureusement, la mort prématurée de Stresemann le 3 octobre 1929 et la crise économique qui frappe trois semaines plus tard marquent à toutes fins pratiques la fin de l'ère de Locarno. Apprenant la mort de Stresemann, Briand se serait exclamé : « Que l'on prépare deux cercueils. [...] Tout est fini. »[28]

En conclusion, une détente franco-allemande était bel et bien possible dans la deuxième moitié des années 1920. Dès 1924, l'idée d'un pacte de sécurité fait son chemin, mais c'est le mémorandum de février 1925 et l'arrivée de Briand au Quai d'Orsay qui démarrent véritablement le processus. Après des mois de négociations, les accords sont finalisés à Locarno en octobre 1925, signés à Londres le 1^{er} décembre et entrent en vigueur quand l'Allemagne arrive à Genève en septembre 1926. Là, Stresemann profite du moment pour rencontrer Briand à Thoiry dans l'espoir de régler l'ensemble des différends franco-allemands. Le plan établi propose une aide financière allemande à la France en échange de concessions politiques. Or, dès octobre 1926, la stabilisation du franc rend inutile l'aide financière allemande et force Briand à reculer, à la grande déception de Stresemann. Cet échec marque la fin du momentum qui pousse vers la conciliation et donne un coup aux espoirs nés à Locarno, particulièrement du côté allemand. Par contre, la détente se poursuit encore pendant trois ans de façon moins éclatante: la venue de Stresemann à Paris en 1928 lui donne un second souffle, ce qui mène au Plan Young et aux conférences de La Haye de 1929, mais qui n'avance en rien d'autres dossiers clés comme la sécurité ou le désarmement. La détente se termine abruptement en octobre 1929, avec le décès de Stresemann et le krach boursier. Comme l'a dit Zara Steiner, la fenêtre d'opportunités était maintenant bel et bien fermée[29].

[1] Sally Marks, *The Illusion of Peace : International Relations in Europe 1918-1933*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2003, 214 p.

[2] Jean-Baptiste Duroselle, « Reconsiderations. The Spirit of Locarno : Illusions of Pactomania », *Foreign Affairs*, 50, 4, July 1972, p. 752.

[3] Jon Jacobson, *Locarno Diplomacy : Germany and the West, 1925-1929*, Princeton, Princeton University Press, 1972, p. 379-380.

[4] Zara Steiner, *The Lights That Failed. European International History 1919-1933*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 632.

[5] Peter Krüger, « La diplomatie allemande et l'ordre international nouveau », in J. Bariéty, *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe 1919-1932*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2007, p. 184.

[6] Jacques Bariéty et Raymond Poidevin, *Les relations franco-allemandes, 1815-1975*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 259-265.

[7] Mémoire du 9 février 1925, Série Z, Europe 1918-1940, Grande-Bretagne 1918-1929, vol. 72, Ministère des Affaires Étrangères de France (MAE).

[8] Discours de Gustav Stresemann, 12 mars 1925, Nachlass Stresemann, Allgemeine Akten, vol. 22, Auswärtiges Amt (AA).

[9]Raymond Poincaré au Ministre de la Guerre, 29 mars 1924, 7N 3531, Service Historique de la Défense (SHD); Procès-verbal, 4 juillet 1924, Commission des Affaires Étrangères, C/14762, Archives Nationales (AN).

[10]Télégramme, Hoesch à Stresemann, 17 juin 1924, Politische Abteilung II, Allgemein, Politik 4 Sicherheitsfrage 1, AA.

[11]Discours de Gustav Stresemann, 12 mars 1925, *loc. cit.*

[12]Discours d'Aristide Briand, 1^{er} juillet 1925 Commission des Affaires Étrangères, C/14762, AN.

[13]Traité de Locarno, 16 octobre 1925, Série SDN, Sous-Série 1H, vol. 754, MAE.

[14]Discours de Ramsay MacDonald et Édouard Herriot à la séance plénière de l'Assemblée de la SDN, 4-5 septembre 1924, 7N 3533, SHD.

[15]Mémorandum allemand aux puissances représentées au Conseil de la Société des Nations, 29

septembre 1924, Büro des Reichsministers, Beiheft zu 18 5, AA.

[16]Discours de Gustav Stresemann, 12 mars 1925, *loc.cit.*

[17]Rapport de Carl von Schubert aux ambassades et consulats allemands à l'étranger, 17 mars 1925, Büro des Reichsministers, 18 5, AA.

[18]Gustav Stresemann à sir Eric Drummond, 8 février 1926, Referat Völkerbund, Deutschland 12, AA.

[19]Télégramme de Clauzel, 17 mars 1926, Série SDN, Sous-Série 1B, vol. 54, MAE.

[20]Discours de Briand à la septième séance de l'Assemblée de la Société des Nations, 10 septembre 1926, Büro des Reichsministers, 18 12, AA.

[21]Jacques Bariéty, *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe 1919-1932*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2007, p. 437.

[22] Jacques Bariéty, « Finances et relations internationales à propos du « plan Thoiry » », *Relations internationales*, 21, 1980, p. 51-52.

[23] Note du 23 octobre 1926, Papiers d'Agent Archives Privées (PAAP) René Massigli, vol. 7, MAE.

[24] Discours de Briand, Commission des Affaires étrangères, 23 novembre 1926, C/14763, AN.

[25] Jacques Bariéty, « Finances et relations internationales à propos du « plan Thoiry » », *loc. cit.*, p. 69.

[26] Gérard Unger, *Aristide Briand : le ferme conciliateur*, Paris, 2005, p. 535.

[27] Entretien entre Poincaré et Stresemann, 27 août 1928, Politische Abteilung II, Frankreich, Politik 2 19, AA.

[28] Gérard Unger, *op. cit.*, p. 559-560.

[29]Zara Steiner, *op. cit.*, p. 632.